

Une Agence régionale de la biodiversité (ARB) pour les Hauts-de-France, UNE NOUVELLE entité de mission confiée au sein d'ENRx



Equipe de la mission « Observatoire régional de la biodiversité Hauts-de-France »
©Espaces naturels régionaux, Olivier Delvaux, 2023

Dans le cadre de la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Hauts-de-France (ARB-HdF, 2022), ce début d'année 2023 a vu arriver de nouveaux visages sur le site lillois d'ENRx devenu partenaire associé de cette nouvelle agence.

En effet, la mission « Observatoire Régional de la Biodiversité » (ORB), partie intégrante de l'ARB, a pris ses quartiers à ENRx. Elle constitue ainsi, le socle du pôle « Connaissance », pôle qui sera enrichi au cours de l'année. Une partie de l'équipe sera missionnée afin d'investir le pôle « Communication-Education-Sensibilisation » de l'ARB. D'autres seront recrutés.

Nombres d'évolutions qui amènent son lot de questions ! Qu'est-ce que l'ARB-HdF ? Qu'est-ce l'ORB ? Et quelles sont les actions menées par ces missions ? Nous vous expliquons tout dans cet article :

Une Agence Régionale de la Biodiversité en Hauts-de-France



Instaurées dans le cadre de la Loi de 2016 sur la « Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », [les agences régionales de la biodiversité](#) sont progressivement mises en place dans toutes les régions de France à l'initiative des Conseils régionaux et des Directions régionales de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Neuf régions en sont déjà dotées.

En 2022, l'ARB-Hauts-de-France devient donc la 10^{ème} Agence Régionale de la Biodiversité de France.

Les ARB ont vocation à optimiser les actions et projets dans les territoires et à les démultiplier grâce à une meilleure efficacité des moyens et des acteurs.

Elles permettent de mieux coordonner les politiques de biodiversité nationales, régionales et locales mais aussi de mieux inclure les enjeux de sa préservation et de sa reconquête dans les projets liés à l'aménagement et au développement des territoires, à la sensibilisation, à l'agriculture, aux transports, à l'énergie...

En Hauts-de-France, une gouvernance régionale pour la biodiversité construite progressivement à compter de 2017, visait à favoriser les conjonctions d'actions, à rationaliser les moyens et à développer la communication entre les structures investies pour la biodiversité. Elle a initié des habitudes de travail mutualisées entre l'Etat (DREAL Hauts-de-France), le Conseil Régional Hauts-de-France, les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, l'OFB, mais aussi des structures partenaires (le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France, l'Union Régionale des CPIE, le Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul, ...).

L'ARB-HdF est créée par l'ensemble de ses partenaires et par la dynamique mise en place. Elle s'appuie sur une équipe technique mutualisée hébergée par des partenaires associés.

ENRx est le partenaire associé principal de l'ARB HdF. Par accords contractuels avec les membres, et comme structure-porteuse, ENRx prend en charge les missions qui lui sont dévolues : la coordination de l'ARB HdF, et en partie, les animations des pôles « Connaissance » dont l'Observatoire régional de la biodiversité, « Mobilisation des acteurs et



Hérissons d'Europe (*Erinaceus europaeus*) ©Espaces Naturels Régionaux

partenaires », et « Education – Sensibilisation – Communication ». L'année 2023 constitue l'année d'installation au sein d'ENRx.

L'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, créé en 2010 pour évaluer la qualité de notre environnement



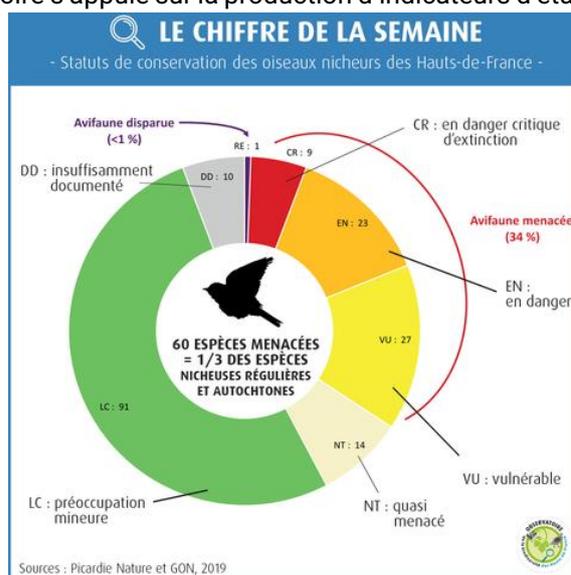
Sous l'impulsion du Grenelle de l'Environnement (2007) et conscients de l'urgence, l'État et le Conseil régional se sont conjointement mobilisés en 2010 en créant un outil capable de synthétiser et mettre à disposition une information claire et objective sur l'évolution de la nature de notre région : l'Observatoire de la Biodiversité du Nord – Pas de Calais.

Suite à la réforme territoriale, l'Observatoire a étendu son action sur le nouveau périmètre régional, devenant ainsi l'[Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France](#).

Partie intégrante aujourd'hui de l'ARB Hauts-de-France, l'Observatoire de la biodiversité est un observatoire de l'environnement, spécifiquement destiné à l'étude de la diversité biologique à l'échelle régionale. Son objectif est d'analyser et de fournir au plus grand nombre des informations objectives et pertinentes sur l'état de santé de la nature en région.

Afin de définir l'état de santé de la biodiversité dans les Hauts-de-France, son évolution, les principaux facteurs l'influençant et déterminer les solutions apportées par la société, les moyens mis en œuvre pour préserver notre environnement, l'Observatoire s'appuie sur la production d'indicateurs d'état et d'évolution de la biodiversité régionale et de ses interactions avec la société. Les informations produites par l'Observatoire se destinent à la fois aux décideurs, aux acteurs de l'environnement ou aux citoyens. Le niveau de communication de l'information est adapté en conséquence : technique, synthétique ou vulgarisé.

Dans la majorité des régions de France, les Observatoires sont intégrés aux Agences Régionales de la Biodiversité. L'ARB-HdF se dote ainsi de l'expertise technique des membres de la mission « ORB » pour coordonner et stimuler les dispositifs d'acquisition et de valorisation de la connaissance mais aussi pour initier et mettre en œuvre des programmes d'actions de communication, de formation, d'éducation et de sensibilisation.



Exemple de chiffres publiés par l'ORB ©Alexandra Przybylski

Pour en savoir plus sur l'**Observatoire de la Biodiversité des Hauts-de-France**, n'hésitez pas à consulter son site internet : <https://www.observatoire-biodiversite-hdf.fr/> mais aussi le site du **Patrimoine Naturel des Hauts-de-France** : <https://www.patrimoine-naturel-hauts-de-france.fr/>



Pour contacter l'Agence régionale de la biodiversité des Hauts-de-France :

Adresse : **ARB Hauts-de-France / coordination ENRx**,
6 rue du Bleu Mouton, BP 73, F-59028 LILLE Cedex
Courriel : arb.hdf@enrx.fr
Tél. : +33 (0)3 20 12 89 12



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

